

CHARTRE du « Jeune Arbitre » - Ligue – édition 2013

1 – Accès à la fonction de Jeune Arbitre et objectif de l'accompagnement :

Le Jeune Arbitre a une licence FFVoile valide,
Il est un compétiteur en activité, âgé de 14 à 18 ans dans l'année.
Il continue de régater tout au long de son engagement dans le dispositif Jeune Arbitre.
L'objectif de son engagement est : **Arbitrer pour mieux Régater.**

2 – Format d'accompagnement du Jeune Arbitre et engagement :

La Charte du Jeune Arbitre est signée pour la durée de l'action du Jeune Arbitre qui s'inscrit dans le dispositif national et qui est identifié comme tel. Le Comité de Pilotage Jeune Arbitre de sa Ligue est l'interlocuteur entre le Jeune Arbitre, les arbitres-tuteurs et les Clubs organisateurs de régates.

Le Jeune Arbitre peut collaborer à l'arbitrage sur plusieurs régates par an (*trois régates peuvent constituer un bon objectif*), prioritairement sur des compétitions de grade 5. Il peut arbitrer sur des compétitions de grade supérieur après accord de la CCA.

A l'issue de chaque régate, le Jeune Arbitre rédige un compte rendu d'activités, de même que chaque tuteur-arbitre sur l'épreuve. Les comptes rendus sont communiqués au référent Jeune Arbitre de la Ligue.

La variété des régates est souhaitable :

- Des compétitions sur des plans d'eau différents, avec des Clubs organisateurs différents.
- Des compétitions accueillant des supports différents : *Dériveurs, Catamarans, habitables, Planches à Voile, Voile Radio Commandée...*
- Si possible, des compétitions avec des formats de course différents : *Courses en flotte, courses par équipes, voile radiocommandée, Match Race, ...*

3 - Contenu de l'accompagnement et fonctions d'arbitrage :

Le Jeune Arbitre pourra participer activement à toutes les fonctions de l'arbitrage telles que présentées dans le Mémento du Jeune Arbitre : Comité de course, sur le bateau départ, sur le bateau arrivée, instructions de course, affichages, pointeur, viseur, Mouilleur de parcours avec mise en place, modifications des parcours. Juge, membre observateur du jury ou assesseur jury, Suivi des affichages. Jaugeur : conformités des voiliers, actions avec le Comité de Course.

Le contenu l'accompagnement du Jeune Arbitre est lié aux missions de l'arbitrage dans les buts de :

- Découvrir les règles et les exigences arbitrales.
- Participer activement au déroulement de la régate.
- Contribuer aux prises de décision des arbitres.
- Prendre conscience de l'impartialité nécessaire à l'arbitrage.

La confidentialité des décisions fait partie des valeurs que le Jeune Arbitre s'engage à respecter.

4 – Aides et outils d'accompagnement :

Le Jeune Arbitre sera doté progressivement :

- du Mémento du jeune arbitre (FFVoile/CCA), remis à son entrée dans le dispositif,
- du Livret de formation arbitre, qui établit l'historique de ses actions,
- des documents de fiches de poste des différents intervenants sur une épreuve,
- de documents sur les missions des commissaires de régate.
- de tous les documents utilisés par les arbitres ou les coureurs (clef arbitre, etc.)
- de dotations matérielles au fur et à mesure des régates :
- de vêtements et de signalétiques propres aux Jeunes Arbitres,
- des accessoires et des outils pour arbitrer fournis par la FFVoile et/ou par sa Ligue, son CDV, son Club.



5 - Evolution de l'accompagnement dans le dispositif Jeune Arbitre

Le Jeune Arbitre qui a participé à des actions de Jeune Arbitre dans sa Ligue pourra se voir proposer des actions nationales organisées par la FFVoile et la Commission Centrale d'Arbitrage. Cette participation pourra être conditionnée à des dispositions régionales spécifiques.

A partir de l'âge de 18 ans, et s'il le désire, le Jeune Arbitre pourra devenir lui-même Arbitre Régional Stagiaire aux conditions particulières suivantes :

- Sa formation régionale pourra être allégée et adaptée en fonction de ses acquis de Jeune Arbitre
- Il devra satisfaire à l'évaluation de formation d'arbitre régional,
- Il devra montrer une bonne connaissance des modules Responsabilité et Sécurité

6 - Engagement du JEUNE ARBITRE

NOM

Prénom

Licence n°

Date de naissance :

Je m'engage à respecter la CHARTE du JEUNE ARBITRE,

Je confirme poursuivre mon engagement sportif de compétiteur,

Je déclare remplir ma fonction en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui régissent les compétitions, dans un esprit de sportivité.

Date :

Signatures :

Le Jeune Arbitre

Son tuteur Légal

Son Tuteur Arbitre

Copie transmise

- + Au président de la CRA
- + Au Président du Club